

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2006



RAPPORT PRESENTE PAR M. BRUSSET, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUSSE GABAS
ET ADOPTE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 21 JUIN 2007

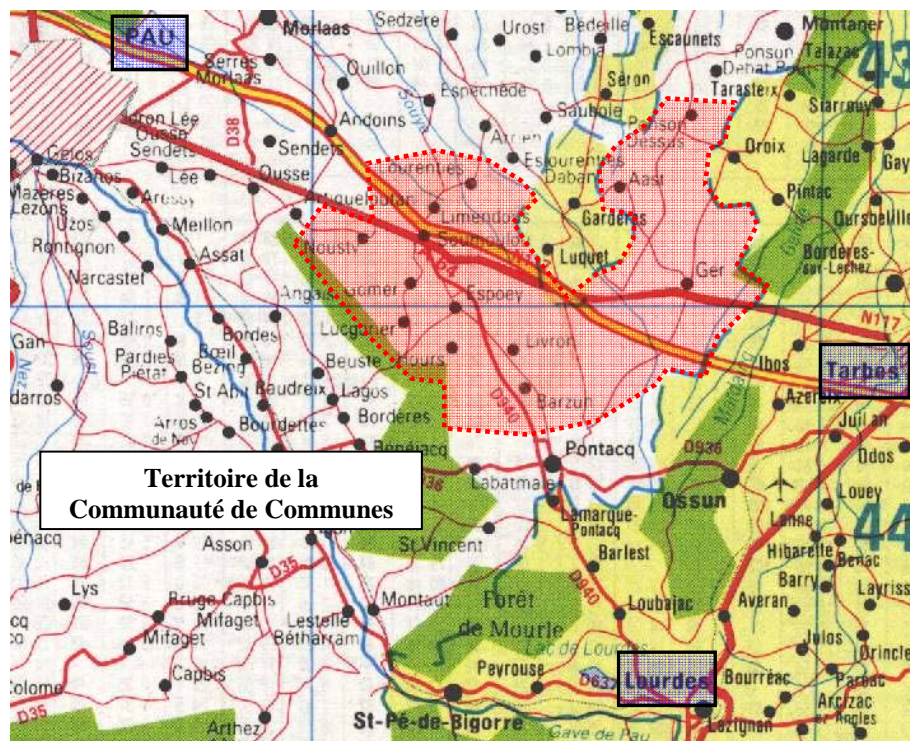
RAPPORT MIS A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A LA LOI N°95-101 DU 2 FEVERIER 1995, DITE LOI BARNIER ET AU DECRET D'APPLICATION N°2000-404 DU 11 MAI 2000.

SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE	P 2
1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2006	P 5
2 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	P 7
3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE	P 10
4 - LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON	P 14
5 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG	P 21
6 - RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUT DES DECHETS DE LA CCOG	P 22
7 - COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS	P 24
8 - PERSPECTIVES POUR 2007	P 26
9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	P 27
10 - TABLEAU DE BORD	P 29
11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT	P 30

PRESENTATION DU TERRITOIRE



Située entre Pau, Tarbes et Lourdes, la Communauté de Communes Ousse Gabas a été créée le 01 janvier 2002 par arrêté préfectoral, succédant ainsi au SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

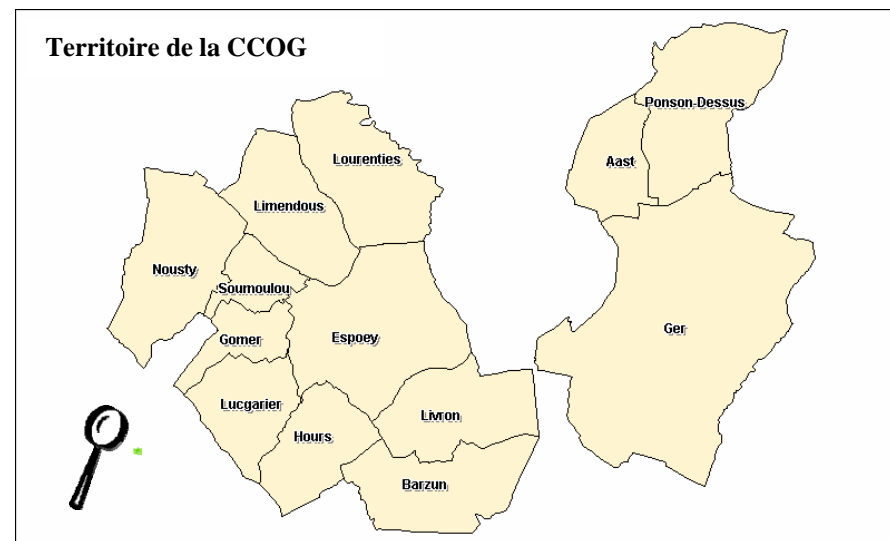
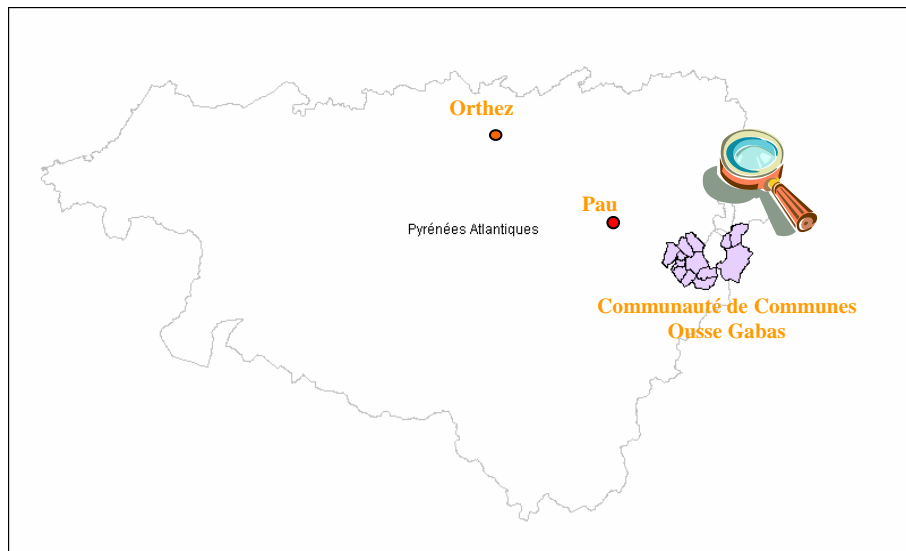
Elle regroupe, à cette date, les **10 communes** suivantes : Barzun, Espoey, Gomer, Hours, Limendous, Livron, Lourenties, Lucgarier, Nousty et Soumoulou. **En 2003, 3 communes** ont souhaité adhérer à cette structure : Ger, Aast et Ponson Dessus.

Dans le cadre du choix des compétences optionnelles, les élus ont décidé de travailler sur le domaine de « **La protection et de la mise en valeur de l'environnement** », en y intégrant le champ de la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces compétences n'ont pris réellement effet qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, date officielle de la dissolution du SIVOM de la Vallée de l'Ousse.

A cette date, seule la collecte des ordures ménagères était mise en œuvre sur le territoire de la CCOG. La collecte sélective a été lancée au 1^{er} décembre 2002. Les habitants ont également accès à une déchetterie, située sur la commune d'Espoey, et les professionnels à un site à gravats localisé à Livron.

Au 1^{er} juillet 2002, la Communauté de Communes a décidé de passer un marché avec la société SURCA, pour une durée de 3 ans, pour :

- le ramassage des ordures ménagères qui jusque là était effectué en régie par le SIVOM de la Vallée de l'Ousse
- le ramassage de la collecte sélective dès sa mise en place prévue au dernier trimestre 2002
- la gestion de la déchetterie d'Espoey et du site à gravats ainsi que le transport des déchets collectés en déchetterie vers leur lieu de traitement



	Population 1999 (1)	Population 2006 (2)	Evolution	Population saisonnière (3)
Aast	190	194	2.1%	NC
Barzun	464	575	24%	0
Espoey	824	865	5%	30
Ger	1 648	1 775	7.7%	10
Gomer	162	169	4.3%	0
Hours	169	175	3.5%	0
Limendous	381	391	2.6%	0
Livron	298	308	3.4%	10
Lourenties	277	290	4.7%	0
Lucgarier	288	296	2.8%	10
Nousty	736	1 074	45.9%	0
Soumoulou	1 015	1 250	23.1%	0
Ponson Dessus	234	242	3.4%	NC
Total	6 686	7 604	13.7%	50

Composition et population de la CCOG

(1) source RGP 99, (2) source Pop DGF 2006 (3) source : Etude de définition de la collecte sélective, Cabinet SETMO.

La population est en accroissement constant sur le territoire depuis 1999. La population saisonnière enregistrée est très faible ; elle ne représente moins de 1% de la population totale du territoire.

Ceci n'implique pas une importante variation des tonnages collectés et traités durant l'année.

Depuis le 01 janvier 2004, les communes d'Aast et de Ponson-Dessus sont collectées par la société SURCA qui assure ainsi la collecte des 13 communes de la CCOG

En effet, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés de ces deux communes a été définitivement transférée à la Communauté de Communes depuis le 01 janvier 2004.

1^{ER} JUILLET 2005 : CHANGEMENT DE PRESTATAIRES

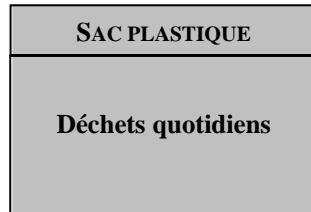
Au 01 juillet 2005, la Communauté de Communes a procédé au renouvellement du marché « Collecte des déchets ménagers et assimilés » pour les trois prochaines années. Désormais depuis cette date, c'est :

- La société SURCA qui est chargée de la collecte des ordures ménagères.
- La société ONYX qui est chargée de la collecte des emballages ménagers et de celle du verre
- La société BOUCOU qui est chargée du transport des bennes de la déchetterie d'Espoey.

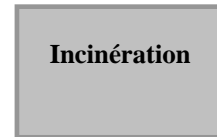
Le gardiennage de la déchetterie d'Espoey et celui du site à gravats de Livron est effectué en régie par deux agents de la Communauté de Communes. Le service administratif de la Communauté de Communes assure le suivi et le contrôle des factures, des plaintes des usagers, des réclamations diverses...

1 - SCHEMA D'ORGANISATION DES COLLECTES A LA FIN DE L'ANNEE 2006 :

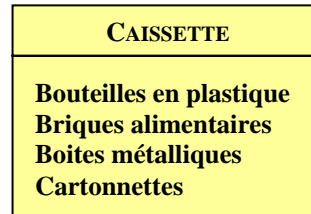
Ordures ménagères



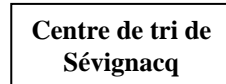
→ Collecte
1 fois par semaine



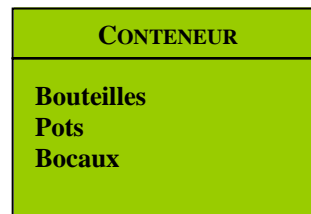
Collecte sélective



→ Collecte
1 fois par semaine



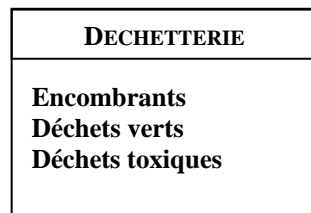
Collecte du verre



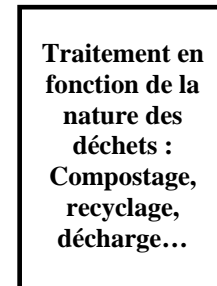
→ Collecte
1 fois par mois



Déchetterie



→



Les particularités communales n'existent plus au niveau de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective depuis le 01 janvier 2004 !

Depuis le début l'année 2004, toutes les communes de la CCOG sont collectées au porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et pour celui du tri sélectif. Ce choix permet de mieux contrôler les tonnages collectés, de diminuer le taux de refus et d'assurer une meilleure équité entre tous les habitants de la CCOG.

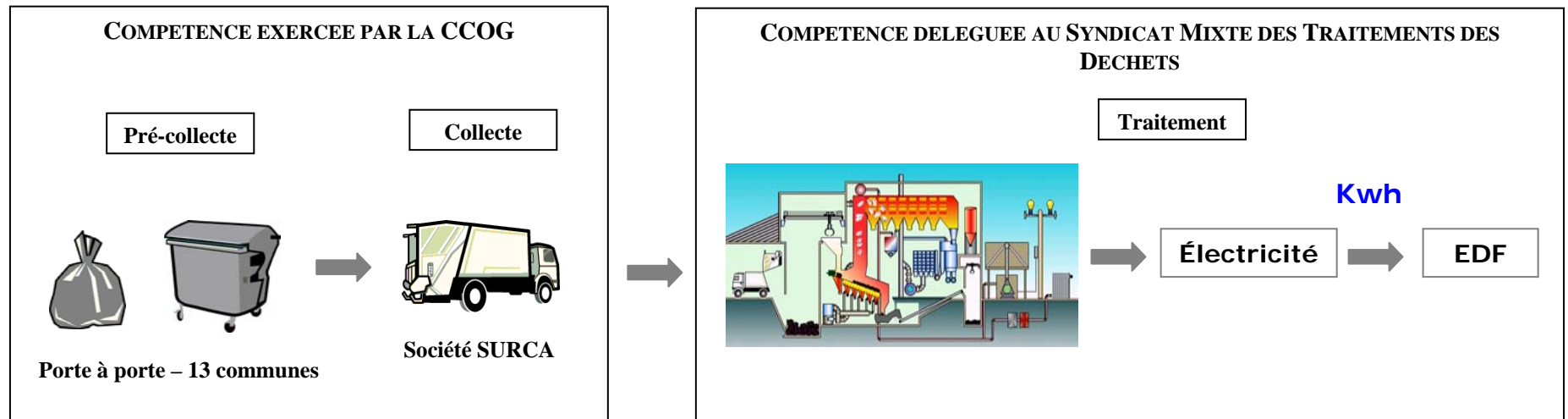
Seule la collecte de verre reste en apport volontaire. Effectivement, les tonnages obtenus jusqu'à présent sont intéressants et en constante augmentation. De plus, le coût supplémentaire relatif au passage de la collecte en porte à porte, pour le verre, risquerait d'être plus important et difficilement supportable pour la collectivité. Fin 2006, la Collectivité a procédé au remplacement d'une partie de son parc de colonnes à verre.

Commune	Population desservie (1)	Mode de collecte	Nombre de colonne à verre fin 2006	
Aast	193	PORTE À PORTE POUR TOUS Pas de point de regroupement	1	
Barzun	471		2	
Espoey	840		5	
Ger	1681		3	
Gomer	166		1	
Hours	170		1	
Limendous	386		1	
Livron	302		2	
Lourenties	282		1	
Lucgarier	291		1	
Nousty	749		3	
Ponson Dessus	239		1	
Soumoulou	1031		8	
Total	6801			30

(1) Population INSEE 99 - Double Compte

2 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La Collecte



Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles de la CCOG

Commune	Jour de collecte
Aast	Lundi
Barzun	Mercredi
Espoey	Mercredi
Ger	Lundi ou jeudi
Gomer	Vendredi
Hours	Vendredi
Limendous	Lundi
Livron	Mercredi
Lourenties	Lundi
Lucgarier	Vendredi
Nousty	Vendredi
Ponson Dessus	Lundi
Soumoulou	Mardi

Elle est assurée **une fois par semaine**, par l'entreprise SURCA, **en porte à porte, pour toutes les communes de la CCOG.**

Le tonnage collecté en 2006 est de 1 665 tonnes pour l'ensemble de la Communauté de Communes, soit une moyenne de **245 kg/hab/an**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Tonnage collecté	145 T	120T	130 T	125 T	140 T	135 T	135 T	160 T	140 T	150 T	145 T	140 T

Tonnage Collecté en 2006

Année	Nombre d'habitants Desservis (1)	Tonnages collectés	Ratio par habitant (Kg/hab/an)	Distance parcourue pour la collecte	Ratio efficacité (kg/km)
2006	6 801	1 665 T	245	41 530 Km	40
2005	6 801	1 610 T	235	41 530 Km	38
2004	6 801	1 565 T	230	34 382 Km	45
2003	6 369	1 560 T	245	25 515 km	61
2002 (6 mois)	4 688	670 T	285	13 580 Km	50

Données supplémentaires sur la collecte des OMR de la CCOG

(1) : Population INSEE 1999 – Double compte

Le traitement

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte du Traitement des Déchets (SMTD), situé à Pau, créé depuis le 26 juin 2001. Ce syndicat regroupe 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour une population de 280 764 habitants. Ce syndicat mixte a pour objet, le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

Il gère :
 l'usine d'incinération de Lescar
 Le centre de tri de Sévignacq
 Les aires de compostage de Serres Castet et de Lescar
 Les 3 Centres d'Enfouissement Technique de Souex, Précillon et Sévignacq

Pour la CCOG, l'intégralité des ordures ménagères collectées est incinérée à Lescar.

Usine d'incinération de Lescar	
Maîtrise d'ouvrage	SMTD
Exploitant	SMTD
Capacité de l'usine	82 000 T
Tonnages traités année 2005	82 000 T
Part des tonnages apportés par CCOG	2%
Nature de la valorisation	Electricité
Technique utilisée	Four à grille
Traitement des fumées	-
Traitement des résidus	Machefers, métaux, REFIOM

Le coût des ordures ménagères

Pour l'année 2006, les dépenses sont les suivantes :

Collecte		Coût pour 2006 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	145 980
	Achat sacs de collecte des OM	18 355
Traitement		
	Transport (14.05 €HT/T)	24 680
	Incinération (93 €HT/T)	163 360
	Administration générale (1.30€HT/hab)	9 785
TOTAL		362 160 Euros TTC

Les recettes :

Le Syndicat Mixte rembourse une partie des frais de transport, celui-ci s'élève à **31 860 €** pour l'année 2006

Le coût total (*) de la collecte des ordures ménagères s'élève donc à 330 300 €TTC pour l'année 2006

Soit 48,60 € par habitant

(*) Coût réel déduit des recettes perçues par la CCOG

COMMENTAIRES :

Avec la mise en place de la collecte sélective au 1^{er} décembre 2002, la TVA est passé de 19.6% à 5.5 %.

En 2005, le coût total des ordures ménagères (collecte et traitement) s'élevait à 48.50 € par habitant. Pour 2006, le coût par habitant est légèrement en hausse (+ 10 cts). Ceci s'explique principalement par un coût d'incinération en hausse.

3 - DECEMBRE 2002 : LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers a **démarré le 01 décembre 2002** pour les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Ousse Gabas. Au 01/01/03, la commune de Ger a intégré la CCOG qui à partir de cette date, a collecté les gérois.

A compter du 1^{er} janvier 2004, la CCOG a également collecté les communes de Aast et de Ponson Dessus. L'ensemble du territoire de la CCOG est collecté au porte à porte par l'entreprise Onyx depuis le 01 juillet 2005.

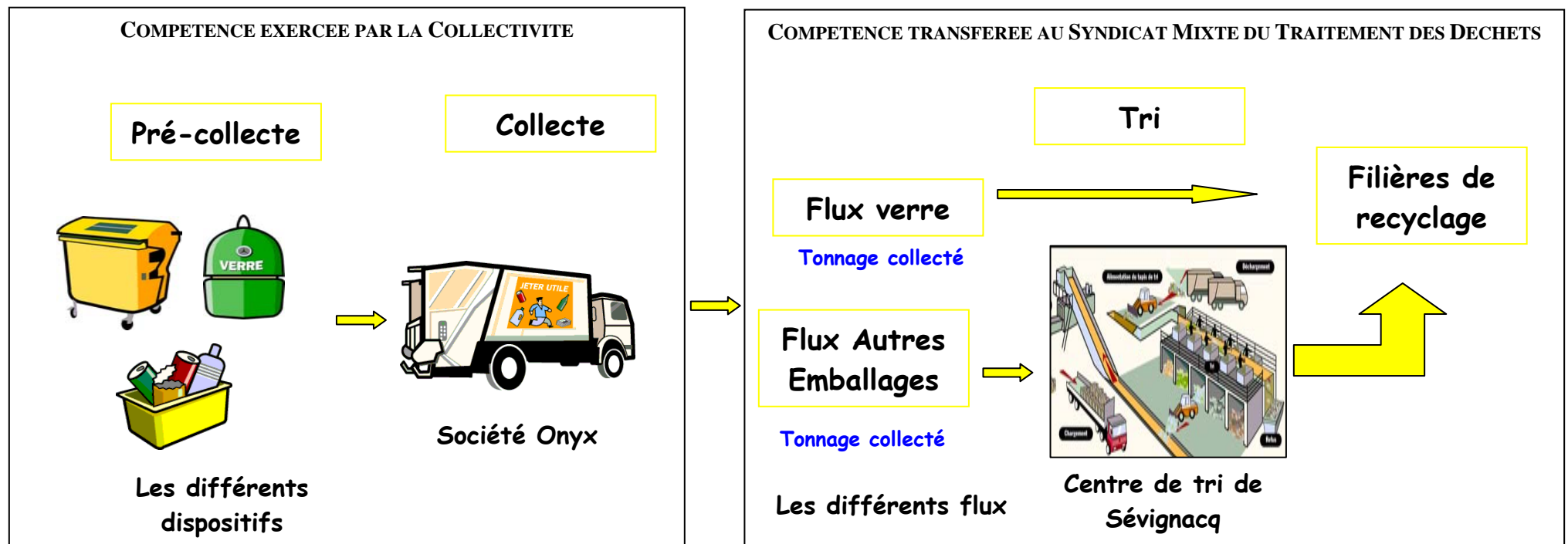


Schéma d'organisation de la collecte et du traitement des emballages ménagers

La collecte du tri sélectif

Elle est assurée par l'entreprise Onyx **une fois par semaine** de la manière suivante

Communes	Flux verre			Flux plastiques, métaux, cartonnette			
	Modalité de collecte			Modalité de collecte			
	Modes	Contenant	fréquence	Modes	Contenant	Fréquence	Jour
Nousty, Hours, Livron	Apport Volontaire	Colonne	1 fois/mois	Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Lundi
Espoey, Barzun				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mardi
Ger Nord, Aast, Ponson-Dessus				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Mercredi
Ger Sud, Limendous, Lourenties				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Jeudi
Soumoulou, Gomer, Lucgarier				Porte à porte	Caissette	1 fois/semaine	Vendredi

Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers de la CCOG fin 2006

Pour l'année 2006, le tonnage collecté est de **350 tonnes** pour les emballages ménagers et de 240 tonnes pour le verre.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages collectés	Refus	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Fourchette régionale ratio collecte	Distance parcourue (3) km	Ratio efficacité (kg/km)
Flux 1 : Verre	6 801 hab	Apport Volontaire	240 T	-	35.3 kg/hab/an	26 kg/hab/an	-	-
Flux 2 : Emballages ménagers	6 801 hab	Porte à porte	350 T	11 T	51.5 kg/hab/an	56 kg/hab/an	36 776	

Données complémentaires sur la collecte des emballages de la CCOG

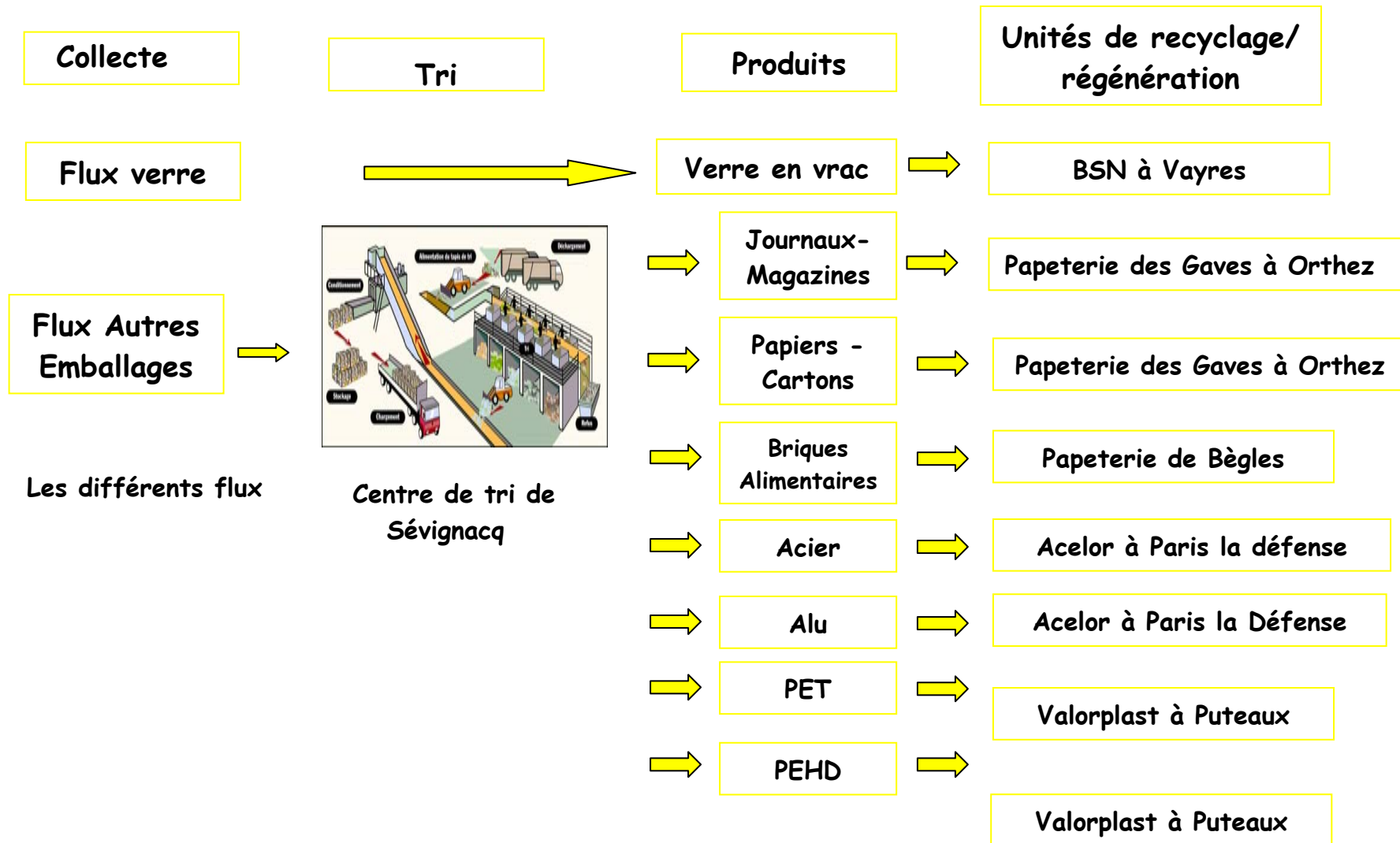
	En 2006	En 2005	En 2004	En 2003	En 2002
Gisement déchets ménagers	332 Kg/hab/an	330 Kg/hab/an	320 Kg/hab/an	325 kg/hab/an	322 kg/hab/an
Ratio Emballages triés (hors verre)	51.5 Kg/hab/an	58 Kg/hab/an	50 Kg/hab/an	41,5 kg/hab/an	43 kg/hab/an
Taux de recyclage de la CCOG	25.7%	27.3%	26,2%	23 %	12 %

Taux de recyclage moyen sur la CCOG

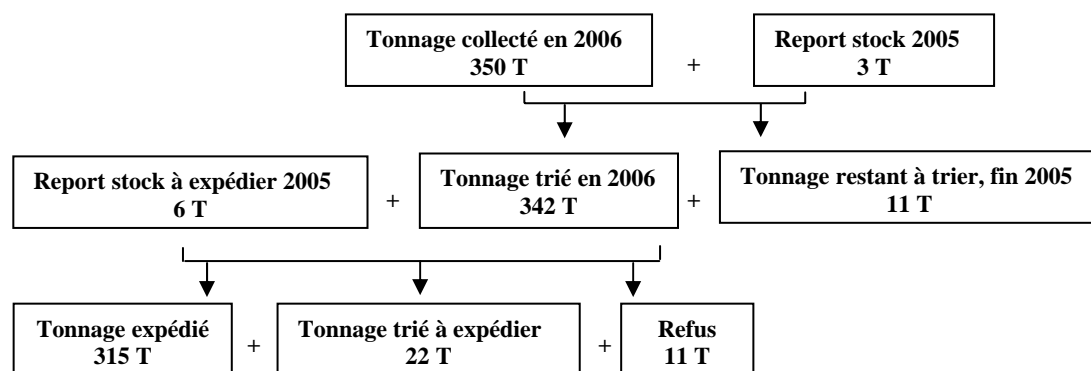
En 2006, les performances concernant le tri sélectif sont moins importantes que celle enregistrées en 2005. Une campagne de communication plus soutenue sera envisagée tout au long de l'année 2007 afin de retrouver les résultats obtenus l'an passé. A noter, toutefois, que le taux de refus est en baisse. Cela s'explique par la changement de collecte demandé lors du renouvellement du marché en juillet 2005 (séparation des corps creux et des corps plats).

Le traitement

Le traitement de la collecte sélective est effectué au centre de tri de Sévignacq qui, une fois les emballages triés, s'occupe de l'acheminement de ces derniers vers les sites suivants :



Le tonnage de la collecte sélective en 2006



Population desservie : 6686 hab		
Matériaux à recycler	Tonnage valorisé en 2006	Tonnage trié en kg/hab/an
Journaux, magazines	163T	24.4 Kg/hab/an
Carton	40 T	6 Kg/hab/an
Brique ELA	7.3T	1.1 Kg/hab/an
Acier	17 T	2.6 Kg/hab/an
Aluminium	0.93 T	0.14 Kg/hab/an
Plastique	31 T	4.6 Kg/hab/an
Autre	56 T	8.4 kg/hab/an

Données supplémentaires sur la collecte sélective de la CCOG

Les coûts

Les dépenses de l'année 2006

Collecte		Coût pour 2006 En Euros TTC
	Collecte des déchets (forfait)	129 685
Traitement	Transport (14.05 €/HT/T)	5 200
	Traitement	31 000
	Traitement refus	900
	Caractérisations	790
	Vidage colonne à verre	21 720
Communication		6 235
Sous total (fonctionnement)		195 530 €TTC
Investissement – Annuités d'emprunt		6 235 €
TOTAL GENERAL		201 765 €TTC

Les recettes de l'année 2006

	Coût pour 2006 En Euros TTC
Remboursement du transport par SMTD	30 800
Reprise de verre	5 270
Reprise de l'acier	915
Reprise du plastique	5 865
Reprise de l'aluminium	475
Reprise de la cartonnette	1 645
Reprise des JMR	8 695
Reprise de l'acier machefer	745
Soutien Eco-emballage	49 020
Aide Eco emballage – communication	3 115
Aide Conseil Général – communication	1 770
TOTAL	108 315 €TTC

Le coût de fonctionnement de la collecte des emballages ménagers s'élève donc à 93 450€TTC pour l'année 2006, soit 13.75€/par habitant.

4 – LA DECHETTERIE D'ESPOEY ET LE SITE A GRAVATS DE LIVRON

DECHETTERIE : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie d'Espoey qui accepte également les déchets des habitants des communes de Luquet et Gardères. Pour des raisons de proximité, les habitants de Barzun peuvent se rendre également à la déchetterie de Pontacq, ceux de Aast et de Ponson-Dessus à la déchetterie de Montaner.

Les déchets des particuliers sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie ainsi :

Type de déchets	Quantité acceptée par semaine
Gravats	2 m3
Végétaux	2 m3
Ferrailles	2 m3
Cartons	2 m3
Encombrants	2 m3
Pneu	4 unités
Verre	500 litres
Papier, plastique	1 m3

Sont interdits :

Les déchets non triés, les ordures ménagères et les cadavres d'animaux

Les déchets dont les quantités sont supérieures aux quantités autorisées

Les déchets contaminés ou toxiques

Les objets qui en raison de leurs caractéristiques, leurs dimensions, leurs poids ou leur nature seraient incompatibles avec le bon fonctionnement de la déchetterie.

Depuis le 1er juillet 2005, les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix de prendre l'exploitation de la déchetterie (gardiennage) en régie, ceci afin d'augmenter les plages d'ouverture de la déchetterie (de 14h par semaine à 24h par semaine) tout en essayant d'en maîtriser au mieux la répercussion financière sur les factures mensuelles.

Jours et horaires d'ouverture depuis le 01 juillet 2005 :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	10H-12H	10H-12H	-	-	10H-12H
APRES MIDI	14H-18H	14H-18H	14H-17H	14H-17H	14H-18H

Du 1^{er} avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h-19h

SITE À GRAVATS : Pour les volumes de gravats supérieurs à 6 m³, un site d'accueil pour les gravats a été aménagé sur le territoire de la CCOG à Livron.

Ce site est accessible également aux professionnels de la CCOG. **Il est ouvert :**

Mercredi, vendredi et samedi de 10 à 12 heures

Du lundi au vendredi de 14 heures 30 à 18 heures (*).

(*) D'avril à octobre, les horaires d'après midi du site à gravats sont de 16 à 19h30.

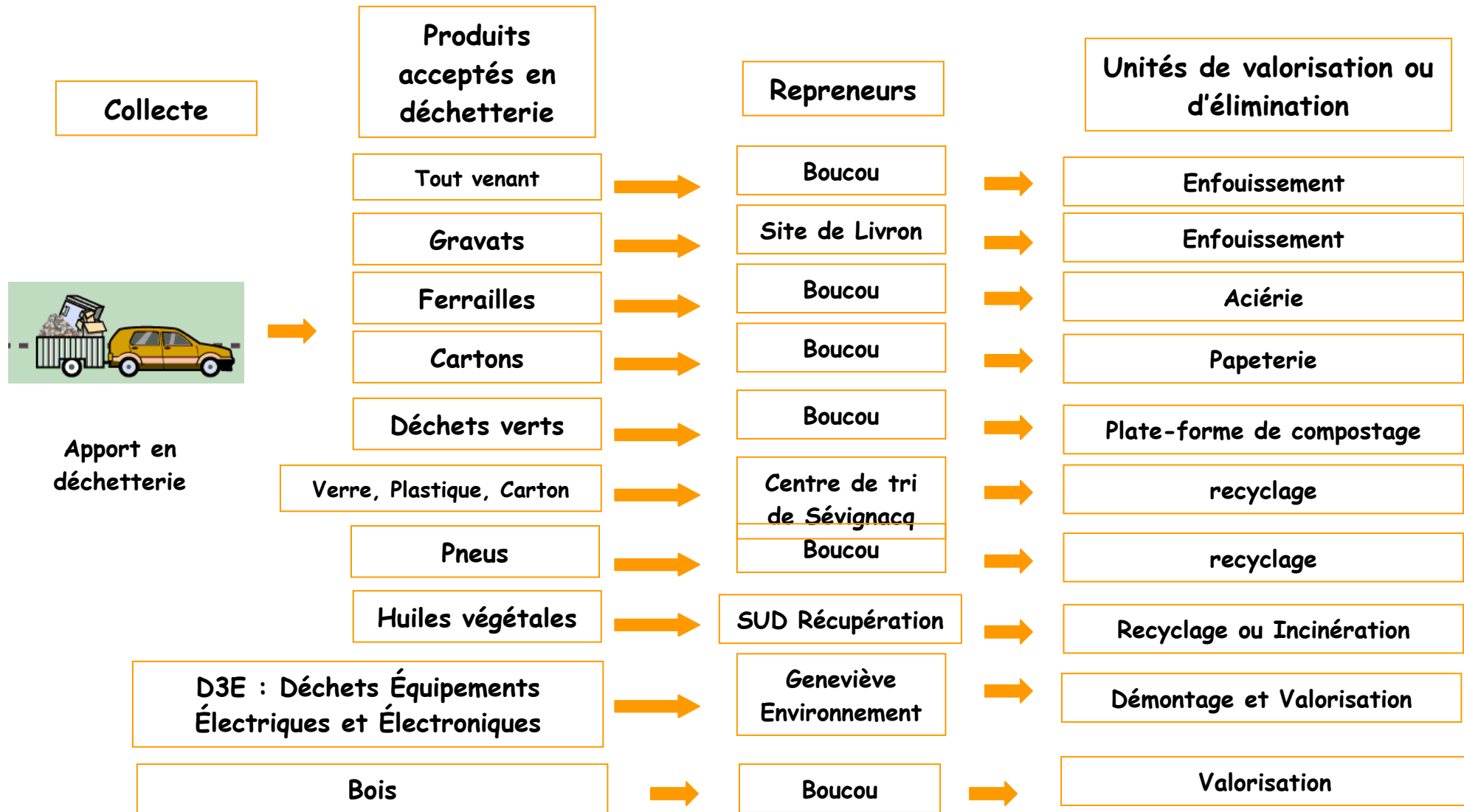
Depuis le 01 novembre 2006, les élus de la CCOG ont décidé d'ouvrir le site à gravats 35 heures par semaine. Désormais, les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H
APRES MIDI	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	-

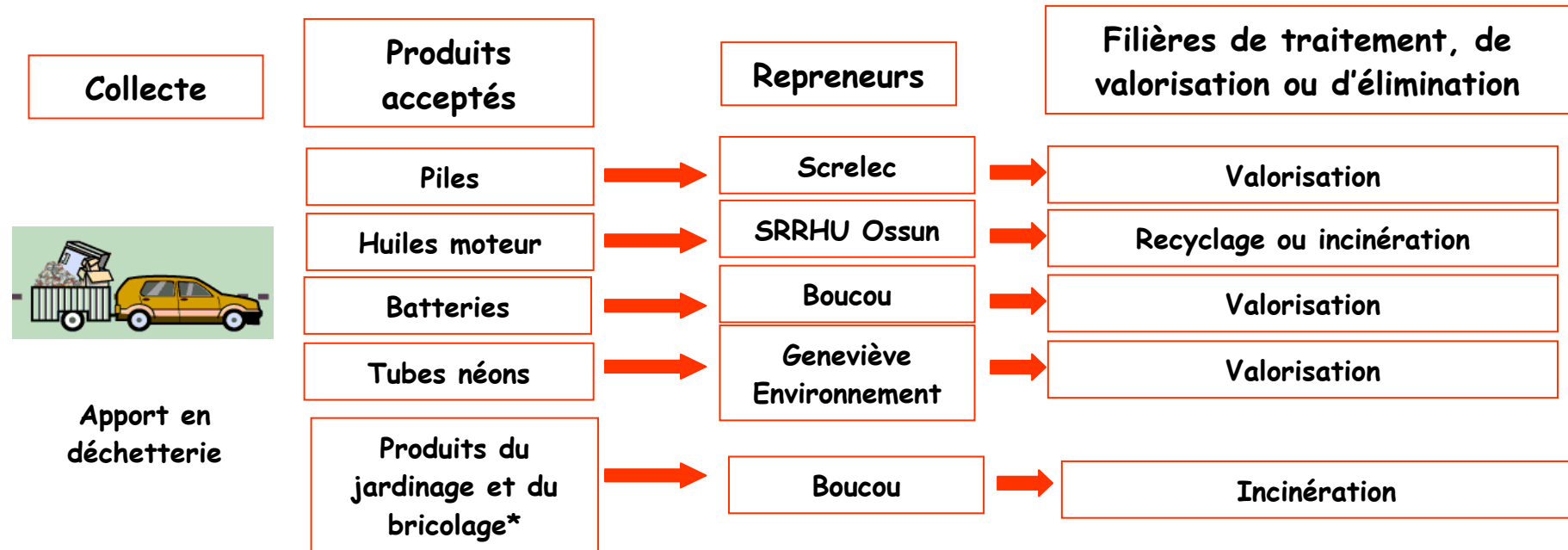
Du 1^{er} avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h30-19h15

Nombre d'habitants desservis : 7 487							
	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Jour d'ouverture	Accès professionnels	Nombre de visites	Nombre de bennes	Armoire ou bac pour déchets dangereux
Déchetterie d'Espoy	CCOG	CCOG (1)	5 jours / 7	Non	21 214	6	oui
Site à gravats	CCOG	CCOG (1)	5 jours / 7	Oui	362 camions	x	x

ORGANISATION DE LA FILIERE DES ENCOMBRANTS DEPUIS LE 01 JUILLET 2005



ORGANISATION DE LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX :



* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

TONNAGES COLLECTES À LA DECHETTERIE D'ESPOEY EN 2006

	Nombre d'habitants	Tonnages collectés	Total enfouis	Total valorisé	Taux de valorisation
2006	7 487	1 865	850	1 015	54.5%
2005	7 487	1 515	665	850	56%
2004	7 487	1 320	560	760	58%
2003	7 055	1 268	560	708	56%
2002 6 mois d'exploitation	7 055	600	250	350	58%

POUR LA FILIERE DES ENCOMBRANTS – TONNAGE COLLECTE EN 2006

GRAVATS	BOIS	TOUT VENANT	DECHETS VERTS	FERRAILLES	CARTONS	PNEUS
510 T	135 T	340T	700 T	115 T	55 T	10 T

POUR LA FILIERE DES DECHETS DANGEREUX – TONNAGE COLLECTE EN 2006

PILES	HUILE VEGETALE	BATTERIES	INFORMATIQUE	HUILE MOTEUR	DIVERS (*)
400 KG	220 LITRES	FQ	7.6T	5 700 LITRES	2.2 T

FQ : faible quantité – Généralement, les batteries sont volées sur le site la nuit par les gens du voyage.

(*) Il s'agit des solvants liquides, peintures, vernis, diluants, produits pâteux et solides non réactifs...

LE COÛT DE LA DÉCHETTERIE ET DU SITE A GRAVATS pour l'année 2006**Les dépenses :**

		Coût pour 2006 En Euros TTC
Gestion	Gestion déchetterie	27 600
	Participation déchetterie de Pontacq	8 280
	Participation déchetterie de Montaner	En attente
	Gestion du Site à gravats	1 100
	Salaire du gardien du site à gravats + congés	19 675
	<i>Sous total</i>	56 655 €
Transport	Tout venant	7 380
	Gravats	2 705
	Déchets verts	12 955
	Cartons	1 190
	Bois	2 975
	Pneus	195
	<i>Sous total</i>	27 400 €
Traitement	Tout venant	18 535
	Déchets verts	20 755
	Bois	4 420
	Pneus	2 000
	Traitement DMS	2 020
	Déchets Equipements électroniques et informatiques	6 660
	Huile	60
	<i>Sous total</i>	54 450 €
Investissement – annuités d'emprunt		16 435 €
TOTAL		154 940 Euros TTC

Le transport de la ferraille, des huiles minérales et des piles est gratuit ; celui des déchets d'équipements électroniques et informatiques est inclus dans le traitement. Le traitement du carton, des piles, des huiles minérales et de la ferraille est gratuit.

Les recettes :

Elles sont de trois ordres :

Participation des professionnels au site à gravats	3 460 €
Participation des communes adhérentes (*) au fonctionnement de la déchetterie d'Espoey	10 260 €
Sous total fonctionnement	13 720 €
Investissement – Remboursement des annuités d'emprunt	6 540 €
TOTAL GENERAL	20 260 €

La TVA est également passée de 19.6% à 5.5% avec la mise en place de la collecte sélective en décembre 2002.

(*) Les communes adhérentes sont Luquet et Gardères

Pour 2006,

Le coût de fonctionnement de la déchetterie d'Espoey s'élève donc à 109 085 €TTC, soit 16.05 €par habitant.
Celui du site à gravats de Livron s'élève à 17 315 €TTC, soit 2,55 €par habitant

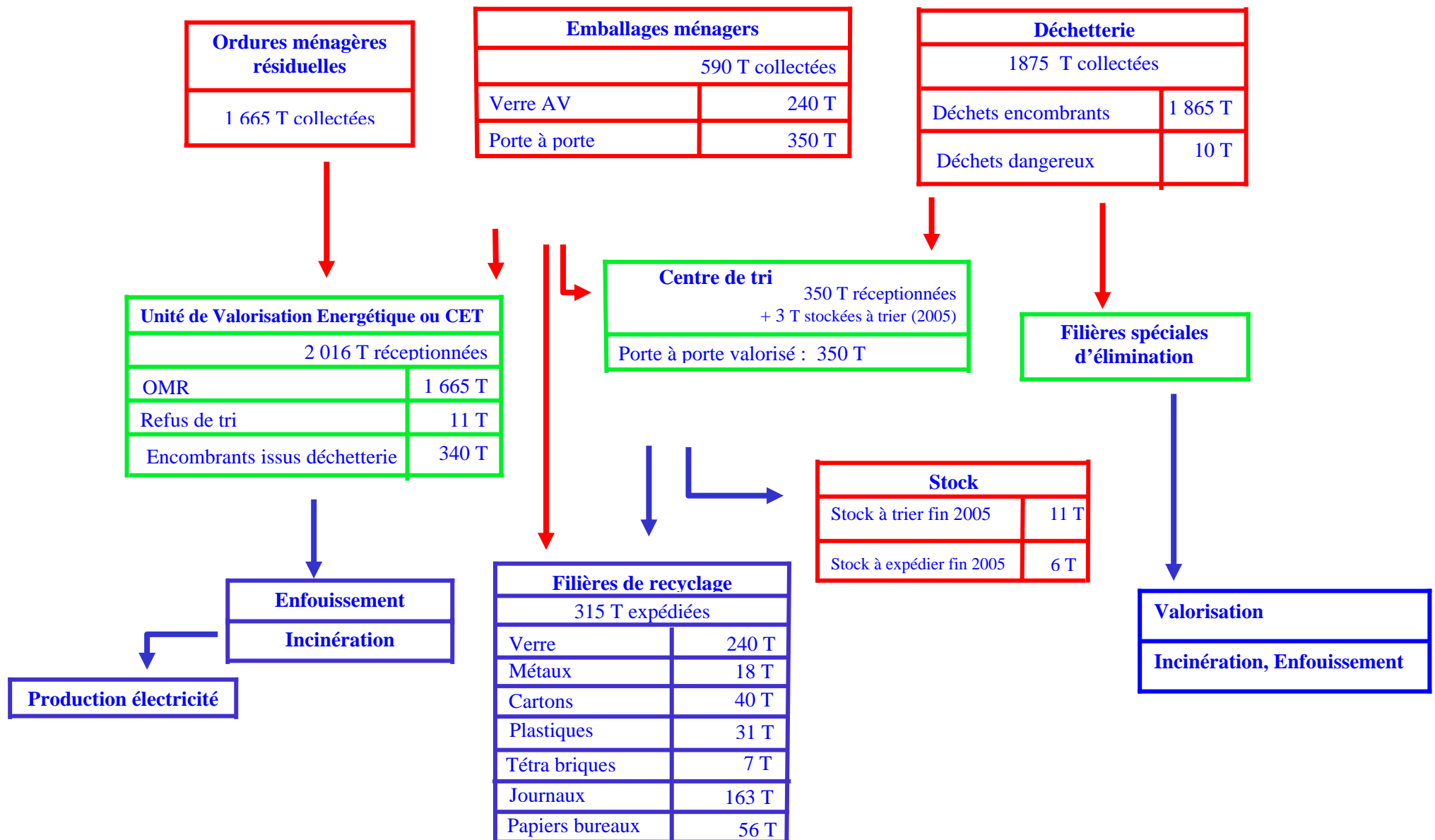
Comparé à l'an passé, le coût de fonctionnement de la déchetterie d'Espoey est légèrement en baisse (-0.10 €/hab).

Le coût de fonctionnement du site à gravats est identique à celui de l'an passé.

	2002	2003	2004	2005	2006
Coût de la déchetterie par habitant et par an	18 €	15.80 €*	13.90 €	16.15 €	16.05 €
Coût du site à gravats par habitant et par an	4 €	3.25 €	3.15 €	2.55 €	2.55 €

* dont 1.20 €de participation pour la déchetterie de Pontacq (coût réel de la déchetterie d'Espoey : 14.60 €)

5 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS FLUX DES DECHETS DE LA CCOG



6 – RECAPITULATIF DES DIFFERENTS COUTS DES DECHETS DE LA CCOG

LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2006

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Dépenses de Fonctionnement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Dépense de Collecte	275 665 €	145 980 €	129 685 €		
Dépense de Transport	57 280 €	24 680 €	5 200 €	27 400 €	
Dépense de Traitement	272 220 €	163 360 €	54 410 €	54 450 €	
Dépense de Gestion - Administration	38 485 €	9 785 €		27 600 €	1 100 €
Dépense de fonctionnement général	44 265 €	18 355 €(1)	6 235 €(2)		19 675€(3)
Coût Complet de fonctionnement	687 915 €	362 160 €	195 530 €	109 450 €	20 775 €

Dépense d'investissement	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Annuité d'emprunt	22 670 €		6 235 €	16 435 €	
Coût Complet d'investissement	22 670 €		6 235 €	16 435 €	

(1) : Achats de sacs (2) : Communication (3) Salaire du gardien

LES RECETTES POUR L'ANNEE 2006

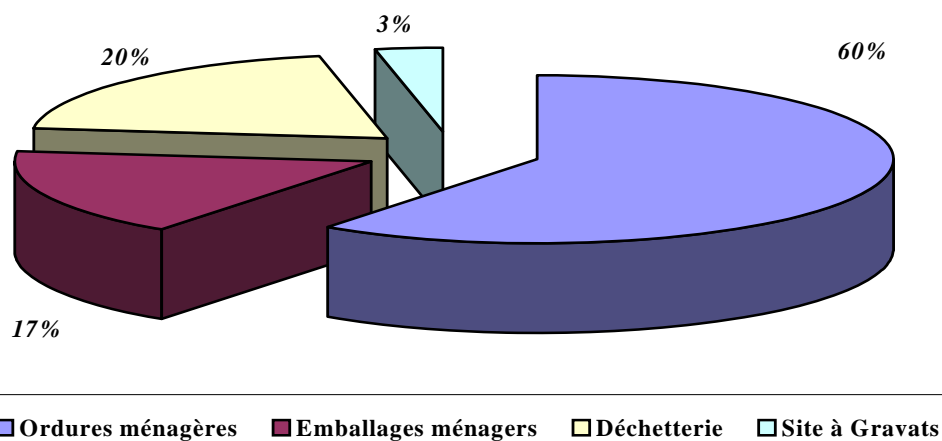
Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Recettes	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Vente des matériaux	23 610 €		23 610 €		
Soutien Eco Emballage	52 135 €		52 135 €		
Soutien Conseil Général	1 770 €		1 770 €		
Remboursement SMTD	62 660 €	31 860 €	30 800 €		
Participation des professionnels	3 460 €				3 460 €
Participation des communes	16 800 €			16 800 €	
Recettes totales	160 435 €	31 860 €	108 315 €	16 800 €	3 460 €

Nombre d'habitants desservis : 6 801					
Ratios de coût net	Totalité des déchets	Ordures ménagères	Emballages	Déchetterie	Site à Gravats
Tonnage collecté	3 771 tonnes	1665 tonnes	590 tonnes	1875 tonnes	362 camions
COÛT NET	550 150 €	330 300 €	93 450 €	109 085 €	17 315 €
COÛT NET par habitant	80.90 €/hab	48.60 €/hab	13.75 €/hab	16.05 €/hab	2.55 €/hab
Coût net par tonne		198.40 €/T	158.40 €/T	58.20 €/T	47.85 €/par camion

Ratios du coût du service public d'élimination des déchets de la CCOG

Par rapport à 2005, le coût des déchets à la tonne et par habitant est en légère baisse (-0.60€/hab). Ceci s'explique par des coûts en baisse au niveau de la collecte sélective et de la déchetterie.

Répartition du coût des déchets par filière



DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT :

Nombre d'habitants desservis	6 801		
Recettes de la CCOG	Année 2006	€/hab	Part/total
Contribution des communes	16 800 €		%
Participation des professionnels	3 460 €		
Remboursement SMTD	62 660 €		%
Vente des matériaux	23 610 €		%
Subventions Eco Emballage	52 135 €		%
Subventions Conseil Général	1 770 €		
Budget CCOG (Gardiennage, emprunt)	35 805 €	5.25 €	%
TEOM	536 225 €	78.85 €	%
TOTAL	732 465 €		

En 2006, les différentes recettes perçues ont permis d'enregistrer un excédent de **21 880 €** que le Conseil Communautaire a décidé de ne pas affecter aux dépenses du budget 2007. Ce montant « thésaurisé » permettra de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (suppression ou diminution de recettes, augmentation des coûts...) et à la remise en état de la déchetterie d'Espoey prévue en 2007.

7 – COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES USAGERS

Méthodologie

Une commission « Déchets et Environnement », composée d'élus, a été constituée en juillet 2002. Elle est chargée de suivre tous les dossiers relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi qu'à leur traitement : ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie, site à gravats (étude à mettre en place, suivi des dossiers et des factures, réflexion sur les aménagements à réaliser et sur les améliorations à apporter au service, communication auprès des habitants...)

Cette commission se réunit au moins une fois par trimestre pour faire le point sur les différents dossiers en cours. Elle est présidée par Marie Pierre Cabanne, Vice Présidente de la Communauté de Communes. Elle regroupe une trentaine d'élus et est divisée en 5 groupes, composés chacun d'une quinzaine de personnes :

- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Déchetterie – Site à gravats
- Déchets agricoles et artisanaux
- Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères

Les actions de communication menées en 2006

Concernant la collecte des emballages ménagers, la Communauté de Communes Ousse Gabas a mis en œuvre une campagne de communication élaborée à partir du kit de communication d'Eco-emballage. Les principales actions mises en place en 2006 et détaillées dans le plan de communication pour cette année sont les suivantes :

- Rédaction du journal du tri baptisé « **le journal de Coxi** », publié une fois par trimestre
- Permanence téléphonique assurée depuis le lancement de la collecte sélective du lundi au vendredi de 9 à 12 heures pour permettre de renseigner les habitants immédiatement en cas de doute
- Participation de la CCOG aux journées de l'environnement 2006 et aux recyclades 2006 en proposant aux scolaires de cycle 3 de passer leur bac sur le thème de l'environnement
- Insertion d'articles dans le bulletins d'information de la Communauté de Communes sur divers sujets liés à l'environnement : déchetterie, site à gravats, tri sélectif, taxe...

Moyens humains

La population du territoire étant inférieure à 10 000 habitants, Eco Emballage n'a pas pu soutenir la création d'un poste d'ambassadeur du tri. Toutefois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que la chargée d'étude de la CCOG dégage une partie de son temps pour faciliter la mise en place de la collecte sélective. Les principales missions effectuées pour 2006 consistaient à :

- Animation des réunions de travail de la commission Déchets et Environnement : préparation, suivi, compte rendu...
- Elaboration des documents de communication : bulletin d'information, journal de coxi, tracts, informations diverses...
- Suivi de la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers : contrôle des factures, suivi du tonnages des déchets et du refus de tri...
- Sensibiliser et informer les habitants sur le tri, la protection de l'environnement...
- Animation du milieu scolaire pour le sensibiliser à la collecte sélective
- Assurer la permanence téléphonique pour répondre aux questions des particuliers
- Participation aux réunions d'échanges et d'information

Documents de communication réalisés en 2006

- Journal de Coxi (mars, juin, septembre, décembre 2006)
- Articles de presse dans les journaux locaux sur les diverses animations (tout au long de l'année)



Le verre, une valeur sûre !

D'après les habitants, le verre existait déjà 4000 ans. En effet, des objets en verre ont été retrouvés dans la tombe de pharaon en Égypte.

Aujourd'hui, le verre fait partie de notre vie quotidienne. On le trouve sous plusieurs formes : le verre plat, principalement utilisé dans nos tables et dans les maisons, le verre technique (verre à vitre, verre à feu, etc.), le verre cristallin utilisé pour les emballages alimentaires, pots, bocaux... Le principal défaut du verre d'emballage est que celui protège bien le produit qu'il contient.

Actuellement, les emballages en verre sont recyclés à 99%. En 2005, la quantité de verre collecté sur la Communauté de Communes représentait en moyenne 35 Kg par habitant, soit 300 tonnes.

Ces résultats sont encourageants, l'objectif pour cette année serait de collecter 300 tonnes. Participez nous en !

Comment fabrique-t-on le verre d'emballage ?

On utilise des ressources naturelles comme le sable des carrières, l'eau... Pour fabriquer du verre, les verriers fondent le tout au four. Ils ajoutent également du carbonate de sodium pour faire fondre le four. Au sable, ajoutés silice (70%), au poids de la soude, de la chaux et du magnésium. Ce mélange est chauffé à une température de 1500°C. Le verre en fusion (verre fondu) est ensuite moulé pour fabriquer des bouteilles, des bocaux, des pots...

Que produit-on avec le verre que l'on recycle ?

En France, le verre d'emballage est collecté en mélange, c'est à dire sans faire de séparation par couleur. Ce verre peut être recyclé pour fabriquer du verre d'emballage ou pour fabriquer des bouteilles.

Que se passe-t-il si l'on met de la vaisselle ou un pot de fleur dans la colonne réservée au verre ?

Fautes, pénalités ou rien du tout ? Pas le même point de fusion que le verre. Seulement quelques kilos de ces objets allaient brûler dans la fosse de verre fondu. Il est donc impératif de ne pas les mettre dans les colonnes à verre et de les porter à la déchèterie.

Quizz !

Dans tous ces déchets d'emballage en verre, indique ceux que tu peux déposer dans la fosse à verre :

- 1 - Bouteille de jus de fruit
- 2 - Ampoule électrique
- 3 - Pot de peinture en verre
- 4 - Bocal de légumes
- 5 - Vaisselle cassée
- 6 - Un pot de moutarde imprimé
- 7 - Mirror cassé
- 8 - Pot de confiture
- 9 - Pot de fleur
- 10 - Verre à boire



Les 3 familles d'emballages ménagers à déposer dans la cabosette jaune.

La pastille La cartonnelle

Le plastique

Les ordures ménagères

Les plus de la semaine

Le Centre de Tri de Sevignacq, pas à pas...

La Commission Environnement de la Communauté de Communes, composée d'une vingtaine d'élus, s'est réunie le 11 mars dernier à SEVIGNACQ pour voter le centre de tri de Sevignacq. Ce centre de tri est destiné à recevoir les ordures ménagères des habitants de la Communauté de Communes. Le Centre de Tri de Sevignacq est le seul centre de tri de la Communauté de Communes. Il est situé à Sevignacq, près de la route de Sevignacq. Le Centre de Tri de Sevignacq est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les habitants peuvent déposer leurs ordures ménagères dans le Centre de Tri de Sevignacq tous les jours de la semaine.



Zoom sur les tonnages collectés en 2005

Réussite des citoyens et des élus dans la maîtrise des déchets ! Grâce à la vigilance des services de la Communauté de Communes dans la maîtrise des coûts des déchets et suite aux décisions des élus (séparer le verre de la déchèterie, suivi régulier des prescriptions de la collecte sans oublier l'effort de chaque citoyen dans le geste du tri des emballages ménagers, les résultats obtenus en 2005 ont permis de baisser le prix moyen des déchets collectés.

Ainsi le taux de la Taxe d'Environnement des Ordures Ménagères, pour 2006, est passé de 12,80 % à 10,30 %, notre objectif étant de le ramener à 9 % pour 2007.

Pour 2007, notre projet principal sera la réhabilitation et l'agrandissement du déchèterie d'Espoy afin de passer à une meilleure qualité de service pour les résidents de la Communauté de Communes.

Dans les prochains années, il sera nécessaire de mettre en œuvre des actions de prévention afin de réduire le volume des déchets et de réduire ainsi, dans une certaine mesure, le coût de l'environnement pour les générations futures. Plus de prévention vous seront communiqués dès l'an prochain.

Ordures ménagères : 1 610 tonnes

Emballages ménagers : 635 tonnes

Déchetterie site à gravats : 1538 tonnes

Déchets encombrants : 1 617 tonnes

Déchets spéciaux : 112 tonnes

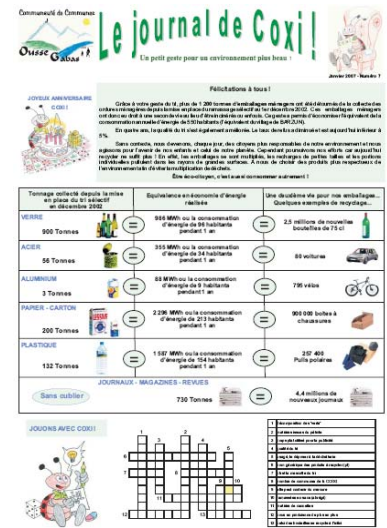
Centre d'incinération : Ordures ménagères 1 610 T, Refus de tri 23 T

Centre de tri : Emballages 345 T, Stock à trier 294 T

Filière de recyclage : 627 T

Filières spécifiques d'élimination : Verre 390 T, Métaux 20 T, Cartons 54 T, Journaux magazines 155 T, Plastiques 31 T, Papier de bureau 67 T

Spit une moyenne par habitant : 235 Kg d'ordures ménagères, 93,5 Kg d'emballages ménagers, 234 Kg d'équivalents à déchèterie.



Réduisons à la fois !

Grâce à votre geste de plus de 1 200 tonnes d'emballages ménagers ont été évités dans la déchèterie de Sevignacq. Les emballages ménagers ont été évités grâce à votre geste de plus de 1 200 tonnes d'emballages ménagers ont été évités dans la déchèterie de Sevignacq. Les emballages ménagers ont été évités grâce à votre geste de plus de 1 200 tonnes d'emballages ménagers ont été évités dans la déchèterie de Sevignacq.

Tonnage collecté depuis la mise en place de la séparation en décembre 2005	Équivalents en économie d'énergie réalisée	Une déchèterie à la fois pour nos emballages... (Chiffres exemples de recyclage)
VERRE : 900 Tonnes	900 MWh ou la consommation d'énergie de 90 habitant pendant 1 an	25 millions de bouteilles de 1,5L
ACIER : 66 Tonnes	24 MWh ou la consommation d'énergie de 24 habitant pendant 1 an	80 voitures
ALUMINIUM : 3 Tonnes	88 MWh ou la consommation d'énergie de 88 habitant pendant 1 an	700 vélos
PAPIER-CARTON : 200 Tonnes	2 200 MWh ou la consommation d'énergie de 213 habitant pendant 1 an	800 000 bouteilles à chapeaux
PLASTIQUE : 132 Tonnes	1 527 MWh ou la consommation d'énergie de 163 habitant pendant 1 an	207 400 Puits portatifs
Sans oublier : JOURNAUX - MAGAZINES - REVUES : 730 Tonnes	4 millions de nouveaux journaux	

JOUONS AVEC COXI !

1 - Bouteille de jus de fruit
2 - Ampoule électrique
3 - Pot de peinture en verre
4 - Bocal de légumes
5 - Vaisselle cassée
6 - Un pot de moutarde imprimé
7 - Mirror cassé
8 - Pot de confiture
9 - Pot de fleur
10 - Verre à boire

Les différents « Journal de Coxi » publiés en 2006

8 – PERSPECTIVES POUR 2007

Pour l'année 2007, il est envisagé de :

- Poser des affichettes de proximité dans les commerces et services de proximité, les mairies, les écoles concernant le tri sélectif et son importance
- Poursuivre l'édition du journal de Coxi une fois par trimestre
- Acquérir des outils pédagogiques pour les proposer aux écoles dans le cadre des animations scolaires, plus particulièrement pour les maternelles
- Insérer régulièrement des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et intercommunaux
- Mener en partenariat avec les instituteurs une information spécifique aux enjeux de la collecte sélective auprès des scolaires (animation, concours...), participation aux journées de l'environnement 2007, si possible en intégrant un projet d'échelle supra communautaire (réseau Béarn)
- Suivis des refus de collecte, sensibilisation auprès des personnes commettant des erreurs
- Mise en place de Caractérisations une fois toutes les trois semaines au centre de tri de Sévignacq
- Réalisation des travaux de modernisation à la déchetterie d'Espoey

9 - EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Concernant la collecte des ordures ménagères,

Celle-ci est assurée par la société SURCA. L'année 2005 a été marquée par **un problème de stabilité du personnel** et la société a dû fréquemment **faire appel aux agences Intérim**. 2 salariés sont chargés de la collecte des déchets de la Communauté de Communes Ousse Gabas : 1 chauffeur et 1 rippeur.



Concernant la collecte des emballages ménagers,

Depuis le 01 juillet 2005, elle est assurée par l'entreprise ONYX. Deux salariés travaillent le territoire de la Communauté de Communes : 1 chauffeur/trieur sur benne Labry et 1 chauffeur/trieur sur fourgon bi compartimenté.

Ces deux agents sont dédiés de façon spécifique à la réalisation de ce service. Par ailleurs, l'entreprise a formé un chauffeur sur l'ensemble des tournées de la Communauté de Communes ceci afin de palier, par glissement de poste, aux absences de personnel (congs, maladie...). L'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation « SECURITE » notamment au cours de la journée Prévention Sécurité organisée le 06 décembre 2006 par le groupe Véolia Propreté.

Les véhicules mis en service sont les suivants (Cf. ci-contre). En cas panne ou d'entretien, l'entreprise dispose de véhicules supplémentaires permettant d'assurer le service.

Tous ces véhicules sont équipés de gyrophares et de téléphones portables. Ils peuvent être joints en permanence par le chef de collecte ou son adjoint.

Caractéristiques	Numéro immatriculation	
D'un véhicule type Labry Châssis Renault PTAC = 14,000 tonnes Caisson compartimenté Destiné à la collecte des communes les plus importantes et des grands axes	182 WA 64	
D'un fourgon multi-compartimenté Châssis Renault type Mascot PTAC = 3,500 tonnes Caisson compartimenté Destiné à la collecte des écarts et des rues étroites	1551 WX 64 ou 2783 XK 64	

Concernant la déchetterie d'Espoey,

Celle-ci est gérée en régie par la Communauté de Communes Ousse Gabas. Un agent est employé à 35 heures. 24 heures sont consacrées au gardiennage du site pendant les horaires d'ouverture au public, 11 heures sont dédiées à l'entretien du site. En juin 2006, cet agent a suivi une formation d'une journée sur le thème « gestion des déchets ménagers spéciaux ».

Concernant le site à gravats de Livron,

Celui-ci est géré directement par la Communauté de Communes qui emploie un agent pour 25 heures de gardiennage. Pendant ces congés le site est fermé mais une clef peut être remise aux entreprises qui le demande, leur permettant ainsi l'accès.

Depuis le 01 novembre 2006, les élus de la CCOG ont décidé d'ouvrir le site à gravats 35 heures par semaine. Désormais, les horaires sont les suivants :

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H	8H30 – 12H
APRES MIDI	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	14H30-18H15	-

Du 1^{er} avril au 31 octobre, les horaires d'après midi sont les suivants : 15h30-19h15

10 – TABLEAU DE BORD

Données générales sur le service public délivré par la Communauté de Communes Ousse Gabas pour l'année 2006

Nombre de Communes	13				
DISPOSITIFS DE COLLECTE	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Nombre d'habitants desservis		6 801 habitants	6 801 habitants	7 487 habitants	6 801 habitants
Mode de collecte		Porte à porte Point de regroupement	Porte à porte Point de regroupement		
Fréquence de collecte		1 fois par semaine	1 fois par semaine		
Contenant		Bacs ou Sacs	Caissettes		
Tonnage collecté	4 130 tonnes	1 665 tonnes	590 T (dont 240 T de verres)	1 875 tonnes	362 camions
Tonnage collecté en Kg/hab/an	582 kg/hab/an	245 kg/hab/an	87 kg/hab/an	250 kg/hab/an	
Evolution tonnage par rapport à 2005	+9.3%	+4.3%	-7%	+22.5%	

DONNEES ECONOMIQUES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Dépenses de Collecte	275 665 €	145 980 €	129 685 €		
Dépenses de transport	57 280 €	24 680 €	5 200 €	27 400 €	
Dépense de Traitement	272 220 €	163 360 €	54 410 €	54 450 €	
Autres dépenses de fonctionnement	82 750 €	28 140 €	6 235 €	27 600 €	20 775 €
Dépenses d'investissement	22 670 €	-	6 235 €	16 435	
Total des Dépenses	687 915 €	362 160 €	201 765 €	125 885 €	20 775 €
Recettes diverses	160 435 €	31 860 €	108 315 €	16 800 €	3 460 €
COÛT TOTAL DU SERVICE	550 150 €	330 300 €	93 450 €	109 085 €	17 315 €
	80.90 €/hab	48.60 €/hab	13.75 €/hab	16.05 €/hab	2.55 €/hab
Evolution du coût par rapport à 2005	-0.75%	+0.2%	-3.85 %	-0.60%	0 %

DONNEES ENVIRONNEMENTALES	Tous déchets	Ordures ménagères	Emballages ménagers	déchetterie	Site à gravats
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	NC	NC	-	-
Taux de refus	-	-	6.7%	-	-

Commentaires : la mise en place de la collecte du tri sélectif et des ordures ménagères au porte à porte pour tous a permis de diminuer le tonnage collecté en ordures ménagères et d'augmenter celui des emballages ménagers : meilleur contrôle des dépôts d'OM, incitation à pratiquer le tri, diminution du taux de refus...

11 - TABLEAU DE SUIVI : TONNAGE COLLECTE ET COUT

Tonnage collecté :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an	Camions	Kg/hab/an
2006	4 130	582	1 665	245	590	87	1 875	250	362	
2005	3 771	532.5	1 610	235	635	93.5	1 526	204	272	
2004	3 480	495	1 565	230	600	90	1 305	175	210	-
2003	3 340	495	1 560	245	512	80	1 268	170	344	-
2002 (6 mois)	1 141.5	470	670	285	21.5	55	600	170	158	-

Evolution :

2002/2003	-	+5.3%	-	-14%	-	+45.5%	-	0%	-	-
2003/2004	+4.2%	0%	0%	-6.1%	+19.1%	+12.5%	+2.9%	+2.9%	-	-
2004/2005	+8.4%	+7.5%	+2.8%	+2.2%	+5.8%	+3.9%	+16.9%	16.5%	-	-
2005/2006	+9.5%	+9.5%	+3.4%	+4.2%	-7%	-7%	+22.9%	+22.5%		
2003/2006	-	%	-	%	-	%	-	%	-	-

Coûts pratiqués :

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an	Coût total	€/hab/an
2006	550 150 €	80.90 €	330 300 €	48.60 €	93 450 €	13.75 €	109 085 €	16.05 €	17 315 €	2.55 €
2005	554 130 €	81.50 €	329 775 €	48.50 €	97 285 €	14.30 €	109 720 €	16.15 €	17 350 €	2.55 €
2004	541 055 €	79.60 €	327 800 €	48.20 €	97 485 €	14.35 €	94 545 €	13.90 €	21 225 €	3.15 €
2003	468 150 €	73.50 €	277 715 €	43.60 €	69 270 €	10.90 €	100 517 €	14.60 €	20 648 €	3.25 €
2002 (6 mois)	174 661 €	76.00 €	112 830 €	50.00 €	10 561 €	-	42 100 €	18.00 €	9 170 €	4.00 €

Evolution :

2002/2003	-	-3.3%	-	-12.8%	-	-	-	-18.9%	-	-18.75%
2003/2004	+15.6%	8.3%	+18%	10.55%	+40.7%	31.65%	-5.9%	-4.8%	+ 2.80%	-3.00%
2004/2005	+2.4%	2.4%	+0.6%	0.62%	-0.20%	-0.35%	+16.05%	+16.20%	-18.25%	-19%
2005/2006	-0.7%	-0.7%	+0.16%	0.20%	-3.9%	-3.85%	-0.58%	-0.60%	-0.20%	0%
2003/2006	+17.5%	+10%	+18.9%	11.5%	+34.9%	+26.1%	+8.52%	+9.93%	-16.54%	-21.54%

Année	Tous déchets		Ordures ménagères		Emballages Ménagers		Déchetterie		Site à Gravats	
	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an	Coût total	€/T/an
2006	550 150 €	-	330 300 €	198.40 €	93 450 €	158.40 €	109 085 €	58.20 €	17 315 €	47.85 €
2005	554 130 €	-	329 775 €	205.00 €	97 285 €	153.20 €	109 720 €	71.90 €	17 350 €	63.80 €
2004	541 055 €	-	327 800 €	209.50 €	97 485 €	162.50 €	94 545 €	72.50 €	21 225 €	-
2003	468 150 €	-	277 715 €	178 €	69 270 €	135.30 €	100 517 €	79.30 €	20 648 €	60 €
2002 (6 mois)	174 661 €	-	112 830 €	170 €	10 561 €	-	42 100 €	95 €	9 170 €	60 €

Evolution :

2002/2003	-	-	-	+4.7%	-	-	-	-16.5%	-	-
2003/2004	+15.6%	-	+18%	+17.7%	+40.7%	+20.1%	-5.9%	-8.6%	+ 2.80%	-
2004/2005	+2.4%	-	+0.6%	-2.1%	-0.20%	-5.7%	+16.05%	-0.8%	-18.25%	-
2005/2006	-0.7%	-	+0.16%	-3.22%	-3.9%	+3.4%	-0.58%	-19.05%	-0.20%	-
2003/2006	+17.5%	-	+18.9%	+11.46%	+34.9%	+17.1%	+8.52%	-26.6%	-16.14%	-

12 – INVESTISSEMENTS REALISES DEPUIS 2004

Année	Nature de la Dépense et montant	Aides sollicitées
2004	Achat de 3 colonnes à verre : 3 540 €	Caissettes Collecte Sélective : Aide CG 64 : 2 030 €
	Achat de 828 caissettes : 11 190 €	
2005	Achat 80 conteneurs Collecte Sélective : 7 340 €	conteneurs Collecte Sélective Aide CG 64 : 2 150 €
	Achat Armoire DMS : 9 245 €	Armoire DMS Aide CG 64 : 2 709 € Aide ADEME : 1 545 €
2006	Achat 16 Colonnes à verre : 22 270 €	Aide CG 64 : 6 515 €

Pour mémoire :

Gestion de l'excédent :

Excédent 2003 : 112 515 €	
Excédent 2004 : 95 415 €	Cumul fin 2004 : 195 230 €
Excédent 2005 : 97 240 €	Cumul fin 2005 : 282 289 €
Excédent 2006 : 21 880 €	Cumul fin 2006 : 288 414 €